

Le Teil

Journal d'information de la ville du Teil - Mai 2021



Dossier spécial reconstruction

G Grangier
Secoval

**BÂTIMENT
TRAVAUX
PUBLICS**

S

**MAÇONNERIE
GÉNÉRALE**

16 rue des Saules
07250 LE POUZIN
Tél. : 04 75 63 80 62
Mail : contact@grangiersecoval.com





ATELIER MONTEREMAL ARCHITECTES
17 Avenue du pont 07400 LE TEIL
tél. : 04.75.49.03.06
suivez notre actualité 

Gedimat
Delmonico Dorel

ZI Sud - 07400 LE TEIL
Tél. 04 75 52 25 66

Département (13) - St Vallier (26) - L'Horme (42) - Nivolet (42)
Le Pouzin (07) - Montélimar (26) - Le Teil (07) - Pignatelle (26) - St Just d'Ardèche (07)

SECURITEST 
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

CHAMORRO MICHEL - Responsable du centre

Pôle Activité la Rotonde - Allée Henri Lextrait
07400 LE TEIL - Tél : 04 75 49 06 31
socotat@wanadoo.fr



Entreprise indépendante affiliée au réseau Securitest, membre du groupe SGS.



GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

Sylvain Varenne

Géomètre-Expert
19 Boulevard Stalingrad
07400 Le Teil
T 09 73 24 71 03 P 06 52 15 32 62
varenne.sylvain.geo@gmail.com

DÉPÔT LÉGAL À PARUTION


COMMUNICATION
ÉDITION ET RÉGIE PUBLICITAIRE

Régie publicitaire :
04 75 51 88 40 Fax 04 75 53 75 65
info@afcommunication.com

SIÈGE SOCIAL
10 allée Hispano Suiza | ZA de Fortneau - 26200 MONTÉLIMAR

Bureaux secondaires : Bordeaux, Lyon et Strasbourg

L'éditeur ne garantit pas le caractère exhaustif des informations contenues dans ce bulletin et remercie par avance les lecteurs de leur indulgence.

www.afcommunication.com



**Entreprise
de Maçonnerie Générale
& Gros Œuvre de Bâtiment**

Av. Jean Breton - ZI Le Lac - 07000 PRIVAS
Tél : 04 75 29 56 00
contact.jc-batiment@orange.fr



Bâtiment
Terrassement
Génie Civil
Canalisation
Ouvrage d'Art

Siège social :
2 impasse du Lavoir
07350 Cruas

18, rue de Dion Bouton
26200 Montélimar

Tél. 04 75 00 85 85 - www.berthouly.fr



Gros Œuvre • Maçonnerie
Charpente • Couverture
Zinguerie

 06 35 57 95 43
 lbbtp07@gmail.com

Baco
LOCATION

LOCATION DE CAMION
& MATÉRIEL BTP AVEC CHAUFFEUR
LOCATION BENNES
+ GROUPE ÉLECTROGÈNE
LOCATION & VENTE DE BUNGALOWS



 06 35 57 95 43
 bacolocation@gmail.com

edito



Chères teilloises, chers teillois,

J'ai le plaisir de vous transmettre le dernier numéro du magazine municipal. Comme vous allez le constater, une grande partie de cette édition est consacrée à la reconstruction de notre commune afin d'en dresser le bilan, 18 mois après. Je sais que nombre d'entre vous rencontrent encore de nombreuses difficultés, sachez que nous avons mis en place de nombreux dispositifs qui peuvent vous accompagner financièrement ou techniquement : vous en trouverez pages 7 et 8 un récapitulatif. Certains de ces dispositifs ne sont pas seulement pour les sinistrés et sont également intéressants pour ceux qui procéderaient à des travaux de rénovation dans leurs logements.

La reconstruction des bâtiments publics avance, notamment dans les écoles dont nous avons fait notre priorité. En parallèle, plusieurs chantiers importants sont en cours ou devraient démarrer dans quelques jours : nouvelle école, travaux routier, réhabilitation des infrastructures sportives... Je veux saluer le travail de l'équipe municipale et de l'ensemble des agents qui mènent de front tous ces dossiers, tout en allant chercher des financements chez nos partenaires.

En ce mois de mai, je souhaiterais avoir deux messages d'espoir envers chacun de vous : celui que chaque sinistré puisse retrouver le plus tôt possible sa maison mais aussi que nous sortions, le plus vite possible, de cette pandémie de la Covid19.

Aussi, je fais le vœu que dans quelques semaines, nous puissions à nouveau nous retrouver et discuter sur les terrasses des cafés ou des restaurants ou lors des moments de rencontres que la Ville organisera.

Prenez soin de vous et sachez que l'équipe municipale est à votre disposition pour vous accompagner.

Olivier Peverelli – Maire

Sommaire

■ **V**ie municipale P. 4
– Budget 2021

■ **T**ravaux et Urbanisme P. 5
– Les aménagements Chemin de Malaure
– Fin de chantier rue des Chastagnons et Impasse des Terrasses
– Grand nettoyage de printemps pour les gymnases Chamontin et Coubertin
– Les travaux routiers vont démarrer le 17 mai
– L'affaissement à l'entrée du parking du Collège Chamontin est réparé
– Le mot de Pascale Tolfo

■ **D**ossier spécial reconstruction P. 7
– Aide aux sinistrés – de nombreux dispositifs mis en place pour vous accompagner
– Echanges avec Serge et Marie Plan – Sinistrés du séisme aynat bénéficié des aides
– Point sur les levées d'arrêtés liées au séisme 18 mois plus tard
– Sur les bâtiments publics, la reconstruction est en route
– L'étude urbaine sera rendue dans quelques semaines
– Le mot d'Alain Mazeyrat

■ **R**éussite éducative P. 14
– Le chantier de la nouvelle école avance
· Le point sur la cour de l'école
· Visite de la nouvelle école avec l'ensemble du personnel du service éducation
· Le choix des couleurs des classes avec les enseignantes
· Le point sur le cheminement pour venir des quartiers sud à la nouvelle école

■ **T**ribunes libres P. 18

Un budget 2021 alliant reconstruction et projets pour tous les teillois

Le budget 2021 a été voté le 8 avril dernier, un budget à la fois « offensif et protecteur ». Le point avec Patricia Diatta, adjointe aux finances :

« Nous entrons cette année dans la phase opérationnelle de la reconstruction de notre ville.

Par ailleurs, les projets en cours se réalisent également. Le budget voté pour 2021 en est la traduction.

En effet, nous allons achever **la nouvelle école** qui accueillera les élèves de maternelle et primaire à la rentrée au mois de septembre. Les enfants pourront y étudier dans d'excellentes conditions.

L'école de Mélas sera, elle aussi complètement rénovée. Les enfants quitteront les Algeco et entreront dans une école neuve.

Enfin des travaux conséquents seront également réalisés à **l'école du centre**.

Dans nos **équipements sportifs** là aussi des travaux d'entretien et d'amélioration sont effectués. Les pratiquants et les clubs sportifs retrouveront des locaux dans lesquels les agents municipaux ont travaillé pour leur permettre de reprendre leurs activités dès que cela sera possible.

Certaines **routes** de notre commune ont été fortement abîmées par les événements climatiques et un plan routier

Le budget en quelques mots :

- La poursuite du projet partenarial d'aménagement pour la reconstruction du Teil et des dispositifs qui l'accompagnent (opération programmée d'amélioration de l'habitat...)
- Prochaine rentrée scolaire dans des écoles neuves ou rénovées pour les enfants teillois
- Lancement d'un «plan sport» pour relancer la pratique sportive dans les clubs
- Création d'un nouveau skate-park
- Rénovation des infrastructures sportives : Deidier, Chamontin, Coubertin
- Lancement du parc de Laparel
- Poursuite de la plantation d'arbres dans toute la ville
- Création d'une voie verte intra-muros entre la Violette et la nouvelle école et d'une voie Le Teil-Mélas
- Phase active pour territoire zéro chômeur de longue durée

Le budget en quelques chiffres :

- 0% d'augmentation de fiscalité
- 11 453 580,95 € de budget de fonctionnement
 - ▶ 20% de plus que celui de 2018, avant séisme
- 10 640 815,78 € de budget d'investissement
 - ▶ Une dépense d'équipement supérieure de 25% par rapport à la moyenne des communes
- Emprunt «reconstruction» de 1,5 M d'€

sans précédent est mis en place pour réaliser en priorité les travaux nécessaires.

Nous avons fait le choix d'intégrer dans tous les projets une réflexion sur la protection de l'environnement, la **dépense énergétique et l'amélioration de la performance des bâtiments publics**.

La **végétalisation** des lieux publics est intégrée dans chaque projet qu'il soit nouveau ou pas.

Nos équipes ont été renforcées pour faire face aux enjeux de la reconstruction et avancer en s'appuyant sur des compétences d'experts dans leurs domaines.

Pour autant, nous gardons le cap de la **maîtrise de nos dépenses de fonctionnement**.

Il n'y aura **pas d'augmentation des taxes communales cette année**.

En synthèse, l'ambition du budget 2021 est de traduire le challenge d'une reconstruction réussie, partagée avec les Teillois et pensée pour une ville nouvelle dans laquelle chacun peut s'épanouir. »

« C'est grâce aux subventions et à la solidarité que la commune arrivera à s'en sortir financièrement ».

■ Les aménagements Chemin de Malaure sont terminés

Le Chantier Chemin de Malaure est terminé, sous le cimetière de Mélas haut :

- Remise en état de l'abri bus
- Désimperméabilisation du sol
- Réalisation d'ilots pour ralentir la circulation.
- Plantation d'arbres le long de la voie pour créer des ilots de fraîcheur : chênes et micocouliers)
- Création de places ombragées devant le cimetière.
- Réalisation d'une piste cyclable qui permettra de rejoindre le quartier de la Sablière en vélo ainsi que la voie verte dans quelques mois.
- Installation de deux bancs.

L'opération a en partie été réalisée par l'entreprise Colas et par les services techniques de la ville.



Fin de chantier, visite des élus avec les agents municipaux.

■ Fin de chantier Rue des Chastagnons et Impasse des Terrasses

Depuis plusieurs semaines, les engins de chantier avaient pris possession de ce quartier.

Au programme des travaux ? Création du réseau d'assainissement, renouvellement et création de la conduite d'eau potable, création d'un fossé drainant, remise en état de la voirie.

Montant des travaux : 156 000 € TTC, avec une subvention de l'agence de l'eau pour l'assainissement.

Une opération de plus qui vise à améliorer la qualité du service rendu aux administrés, pour un meilleur respect de l'environnement.



Rencontre entre le Maire, l'adjointe aux travaux et les habitants qui ont pu faire part de leurs questionnements et de leurs doléances liées aux travaux.

■ Grand nettoyage de printemps pour les gymnases Chamontin et Coubertin

En raison de la crise sanitaire, les gymnases sont fermés aux utilisateurs. Ce temps a été mis à profit par les équipes des services techniques pour remettre en état les gymnases de Chamontin et de Coubertin.



Visite de fin de chantier avec élus, agents et utilisateurs.

Des travaux différents dans les gymnases qui ont fait appel aux compétences de nombreux agents des services techniques : peintures, plomberie, Étanchéité, changement des Plafonds, changement des portes, éclairage...



Visite des élus aux agents travaillant sur le chantier.

■ Les travaux routiers vont démarrer le 17 mai

Les chantiers de rénovation de la voirie vont commencer courant mai.

- A Mélas, c'est tout le linéaire qui va du passage à gué jusqu'au pont à créneau qui va être repris (Rue Paul Guillermont, rue de la liberté, chemin du Moulin) pour un montant de 144 750 € HT.



Quartier Mélas.



- Pour monter à la Sablière, le chemin des Helviens va être repris depuis la RN102 jusqu'au chemin des chênes verts pour un montant de 123 050€ HT.



Chemin des Helviens.



Sur ces deux opérations, les modes doux sont pris en compte avec la création d'une bande cyclable dès lors que la largeur de voie le permet.

■ L'affaissement à l'entrée du parking du collège Chamotin a été réparé

Afin de rétablir l'affaissement créé sur la voirie d'accès du parking du collège devenue dangereuse pour les voitures et les cars, les agents de l'équipe «voirie» ont ouvert la chaussée et découvert un problème de fuite et de buses d'eaux pluviales cassées.

Pour régler ce problème, les agents ont réfléchi aux solutions techniques et ils ont effectué une purge sur le secteur, remplacé les buses cassées, rebouché et compacté la tranchée pour régler le problème et refait l'enrobé.

Coût du chantier : 2000 euros



Rencontre entre les élus et les agents qui ont piloté le chantier.

■ Le mot de Pascale TOLFO - 1ère adjointe en charge des travaux



Les travaux se multiplient sur la commune : nettoyage de printemps dans les gymnases, aménagement d'un parking chemin de Malaure, travaux de voirie dans différents quartiers... je tiens à saluer le travail effectué par l'ensemble des services techniques municipaux qui mettent, au service des ces chantier d'amélioration du quotidien, toutes leurs compétences. Dans quelques

jours, les habitants de la Sablière et de Mélas verront arriver les engins dans leurs quartiers pour le lancement du plan routier 2021 : ce sont plusieurs kilomètres de linéaires qui vont être repris et qui faciliteront l'accès à leurs quartiers. La volonté de l'équipe municipale étant de favoriser les modes de déplacements doux, des pistes cyclables seront créées chaque fois que cela est possible. Entre les travaux chez certains particuliers et les travaux portés par la collectivité, ça bouge dans Le Teil et ça fait du bien !

De nombreux dispositifs mis en place pour vous accompagner financièrement et dans vos démarches

Aujourd'hui pour l'Habitat (OPAH-RU), Habiter Mieux, CEE, Ma Prime Rénov', opération façades, conseils travaux, financiers, sociaux ou encore humains, on vous explique tout !

Face à l'ampleur des travaux de réparation suite au séisme du 11 novembre 2019, vous avez la possibilité de mobiliser de nombreuses aides.

Tous les propriétaires qu'ils soient occupants, bailleurs ou futurs acquéreurs, sont concernés.

Des plafonds de ressources s'appliquent, ou non, selon les dispositifs d'aides et selon les types de travaux effectués.

Des aides exceptionnelles pouvant couvrir jusqu'à 100 % des travaux sont mobilisables.

BON A SAVOIR !

Si vous faites des travaux suite au séisme, vous pouvez faire « d'une pierre deux coups » et en profiter pour améliorer, à moindres frais, la performance énergétique de votre logement.

Des aides conséquentes sont disponibles sur notre territoire grâce à l'opération « Aujourd'hui pour l'habitat » (informations auprès de SoliHa). **Profitez des aides actuellement disponibles pour vos travaux, pour améliorer votre confort et diminuer vos factures.**

EXEMPLES D'AIDES AUX TRAVAUX DISPONIBLES DE 2020 A 2025

Type de travaux	Sous conditions de ressources de l'ANAH*	Conditions de ressources déplafonnées	Sans conditions de ressources	Montant maximal de l'aide	Commentaires (Attention : toutes ces aides sont soumises à des conditions. Pour connaître vos droits et le montant des aides, rapprochez-vous de SoliHa, qui vous conseillera et fera une simulation).
Travaux suite au séisme (en complément à votre indemnisation d'assurance)		X		25 000€ par logement	Plus de 70 % des sinistrés sont éligibles. Cumulables avec d'autres aides (jusqu'à 7500 € pour les propriétaires occupants et 15 000 € pour les propriétaires bailleurs).
Ravalement de façade	X		X	6 250€ pour une surface <100m ² 11 250€ pour une surface >100m ²	Cette aide s'applique sur le linéaire de l'opération façades, (voir SoliHa pour les conditions). Les subventions de la ville Du Teil et de la Communauté de Communes sont sans conditions de ressources (maximum de 5 000€ à 10 000€ selon la surface). Abondement possible de l'ANAH sous conditions de ressources (maximum 1250€/logement).
Requalification devanture commerciale et aide « éco »			X	6000€ +Prime à la sortie de vacance du local commercial	Un carnet de prescriptions est consultable. En complément, il existe aussi des aides à l'investissement des artisans et commerçants et des aides de partenaires (Région, Plateforme d'initiative, ...) Renseignements : Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron/Marie-Pierre Méo
Amélioration de la performance énergétique			X	Voir ALEC	Aides : CEE (Certificat d'économie d'énergie) et « Ma Prim' Renov » Contact : ALEC 07
Amélioration de la performance énergétique	X			*Entre 25 et 100% du montant des travaux (Voir SoliHa)	Aides Anah «Habiter mieux» pour le chauffage, l'isolation thermique des murs, toitures, menuiseries. Contact : SoliHa
Adaptation du logement à la perte d'autonomie	X			*Entre 25 et 100% du montant des travaux (Voir SoliHa)	Aide pour adapter le logement à votre âge ou votre handicap.
Travaux lourds de rénovation	X			*Entre 25 et 100% du montant des travaux (Voir SoliHa)	Aide ANAH* + complément de la Ville du Teil et CC ARC sur le logement et les parties communes de copropriétés

Anah* : Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat

Chaque cas étant particulier, il est indispensable de contacter SoliHa pour votre dossier de financements.

De nouvelles aides financières de l'ANAH sont aussi mises en place pour les syndicats de copropriétaires, opérateurs d'aménagement et opérateurs fonciers.

Pour tout renseignement sur ces aides et vous aider dans vos démarches pour votre dossier de financement :

SoliHa - Tél. 04 75 79 04 70

ALEC 07 - Agence Locale de l'Énergie et du Climat - Tél. 04 75 35 87 34

■ Un seul lieu pour vous accompagner dans vos démarches : La maison de l'habitat

La communauté de communes Ardèche Rhône Coiron et la ville du Teil, en lien avec les services de l'Etat proposent un lieu dédié à l'habitat et à l'accompagnement des sinistrés : la maison de l'habitat.

Adresse : 4 Boulevard Jean Jaurès – 07400 Le Teil

Tél : 04 75 79 04 70

Permanence : Les lundis, mardis et jeudis sur rendez-vous de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.



Source Google Earth

Quels services y trouver ?

- L'équipe SOLIHA qui a pour mission le suivi et l'animation d'**Aujourd'hui pour l'Habitat** à destination de l'ensemble des habitants.
- Vincent Pouyat, adulte relais chargé d'orienter et accompagner les sinistrés du séisme.
- Christine Mathien chargée de l'aide au logement et de l'accompagnement social, dossiers d'aides de fonds des sinistrés.
- Le Service Public de Performance Énergétique de l'Habitat de la communauté de communes : accompagnement de tous les habitants sur la rénovation énergétique.

■ Le permis de louer est opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2021

Depuis le 1er janvier dernier, La Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron et la commune du Teil ont mis en place un «permis de louer» afin d'améliorer le parc de logements mis à la location et de lutter contre d'habitat indigne dans notre cœur de ville.



Périmètre d'application du permis de louer dans le centre-ville de Teil

■ Vous êtes propriétaire ou gestionnaire de biens et allez mettre à la location un bien ?

Désormais, pour toute location d'un logement dans le centre-ville (voir périmètre ci-contre), vous avez l'obligation d'effectuer une demande avant la conclusion du bail auprès des services de la communauté de communes.

Ce dispositif permettra à la collectivité de visiter chaque logement avant sa relocation et délivrer ou non un permis de louer à son propriétaire en fonction de critères précis liés à la salubrité et la conformité du logement.

– En cas de mise en location sans permis de louer, le Préfet peut ordonner le paiement d'une amende allant jusqu'à 5 000 €.

– En cas de mise en location en dépit d'une décision de rejet de la demande, il peut ordonner le paiement d'une amende allant jusqu'à 15000 €.

Pour toute question relative au permis de louer, contact par mail : permisdelouer@ardecherhonecoiron.fr

■ Quelle autorisation d'urbanisme pour réaliser mes travaux ?

Tous travaux modifiant l'aspect extérieur d'une surface bâtie doivent faire l'objet d'une déclaration préalable de travaux (changement des fenêtres, réfection d'une toiture, reprise de fissures...).

Votre artisan, votre maître d'œuvre ou le service urbanisme de la commune peuvent vous renseigner.

Ce document, une fois rempli, est à retourner au service urbanisme de la commune :

Centre Technique Municipal – Service Urbanisme – 23 Impasse Marcel Chamontin – 07400 Le Teil



MINISTÈRE CHARGÉ
DE L'URBANISME

1/15

Déclaration préalable
Constructions, travaux, installations
et aménagements non soumis à permis

cerfa
N° 13404*07

Pour les déclarations portant sur une construction ou des travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes ou sur un ravalement, vous pouvez utiliser le formulaire cerfa n° 13703.
Pour les déclarations portant sur un lotissement ou une division foncière non soumis à permis, vous pouvez utiliser le formulaire cerfa n° 13702.

Vous pouvez utiliser ce formulaire si :

- Vous réalisez un aménagement (lotissement, camping, aire de stationnement, aire d'accueil de gens du voyage...) de faible importance soumis à simple déclaration.
- Vous réalisez des travaux (construction, modification de construction existante...) ou un changement de destination soumis à simple déclaration. (1)

Pour savoir précisément à quelle(s) formalité(s) est soumis votre projet, vous pouvez vous reporter à la notice explicative ou vous renseigner auprès de la mairie du lieu de votre projet.

Cet état relatif à la mairie du lieu du projet :

(D.P.) [Date] [Commune] [Année] [N° de dossier]

La présente demande a été reçue à la mairie

le [Date] [Signature]

Dossier transmis : à l'Architecte des Bâtiments de France au Directeur du Parc National

Extrait du document CERFA à compléter et à remettre au service urbanisme de la ville.

Echanges avec Serge et Marie Plan – Sinistrés du séisme ayant bénéficié des aides



Serge Plan et sa femme Marie campent dans le salon depuis le 12 novembre 2019, la seule pièce de leur maison épargnée par le séisme grâce à une dalle coulée quelques années auparavant. Le jour du séisme, Marie était seule. Un grand bruit avec une partie du four qui tombe à terre, de la poussière partout et l'électricité qui se coupe, c'est le choc. Choc aussi pour Serge qui était en voiture pour rentrer en Ardèche. La maison est fortement endommagée mais pour autant, hors de question de la quitter.

Depuis, les travaux de réparation (plus de 100 000 euros) ont été engagés. Il a fallu ceinturer la toiture, pourtant refaite en 2018, poser 8 tirants notamment pour retenir la façade sud de la maison qui s'est écartée... Les travaux débutés en février 2020 ont été stoppés par la Covid, ils ont repris le 1er mars dernier. Et Serge reprend courage et retrouve le sourire : « L'attente est difficile à vivre même si on sait bien qu'il le faut. » En attendant, « tout s'est bien passé, on a été vraiment bien accompagné, on se sent soutenu » explique celui qui a bénéficié de la cellule de soutien psychologique mise en place après le 11 novembre. Il est également membre du Collectif pour les sinistrés et continuera à l'être « même si je n'en ai pas besoin, pour aider les autres » revendique-t-il.

Sa maison fait donc peau neuve, d'autant plus que pendant l'arrêt des travaux, en lisant l'hebdomadaire local, il a pris connaissance des possibilités qu'offre l'OPAH. Il a décidé d'en profiter pour refaire sa façade. Tant qu'à être dans les travaux !

Sur les bâtiments publics, la reconstruction est en route

■ Eglise de Mélas : après la sécurisation, la restauration va débuter

C'est l'un des symboles du séisme et elle sera l'un des symboles de la renaissance de la ville : l'église Saint-Etienne de Mélas. Construite entre le XIe et le XIIe siècle, elle a été fortement endommagée le 11 novembre 2019. Après des travaux de sécurisation – cerclage du clocher, protection du baptistère, étaieement du porche d'entrée –, place aux travaux de restauration. Ils seront confiés à l'agence Archipat.



Visite de Monsieur le Préfet dans le quartier de Mélas – Février 2021.

■ Ecole de Mélas : les enfants feront leur rentrée dans l'école rénovée en septembre

En septembre 2021, les petits Mélassiens devraient retrouver leur école entièrement restaurée et remise aux normes actuelles. Le séisme avait endommagé le bâtiment, école typique du XIXe siècle. Impossible pour les enfants d'y retourner, tellement tout avait bougé, occasionnant des fissures du sol au plafond. Tant qu'à effectuer des travaux, le choix a été fait d'en profiter pour mettre l'école aux normes environnementales et d'accessibilité actuelle (un ascenseur sera même installé).



Visite du chantier de l'école – 11 février 2021



Echanges avec l'architecte du projet Patrice Régnard – Agence Archipat :

« Dans un premier temps, nous allons effectuer un diagnostic de l'église et du périmètre autour, un bilan précis des dégâts ainsi

qu'une évaluation financière des travaux, puis un schéma pluriannuel de travaux, en listant les priorités » explique Patrice Régnard, en charge du dossier.

« Je ne suis pas inquiet pour la solidité de l'ouvrage dans l'immédiat, les choses ont pris leur place et tout a bien été sécurisé. Désormais, nous allons reconstruire à l'identique, avec les mêmes matériaux, en s'inspirant des plans, des photos anciennes, des textes sur la nature des pierres ou leur dimension par exemple. Le but est que les gens ne voient pas la différence. »

Archipat va également travailler avec les utilisateurs des lieux pour que l'église puisse de nouveau accueillir des concerts par exemple.

Le temps des études, marchés et travaux, les Teillois devraient retrouver leur église classée aux Monuments historiques dans 3 ans.



Echanges avec l'architecte du projet – Erick Montéréal :

« En reprenant le réseau de chauffage, changeant les menuiseries, isolant toutes les pièces, c'est un gain énorme d'énergie qui va être réalisé.

40 % d'économie de gaz (pour le chauffage) devraient être possible, et du côté de l'électricité, le fait de passer tout en led, se verra fortement sur les factures ».

Par ailleurs, un gros travail sur la qualité de l'air a été fait : « les matériaux utilisés pour les travaux sont le plus naturels possible et l'installation d'une ventilation double flux permettra le renouvellement de l'air ».

Attaqués le 15 novembre 2020, les travaux d'un montant de 1 157 313 € TTC (pris en charge à 80% par les assurances et les subventions) devraient être finis pour juillet 2021.

■ Ecole du Centre : le chantier débute au mois de mai



Façade actuelle de l'école du Centre.

Les travaux de l'école du centre débutent en ce mois de mai 2021, pour une fin prévue en août 2022. C'est le cabinet BLAC Architectes et associés du Teil qui est en charge de ce dossier.

La rénovation de l'école, dans un site occupé, demande une organisation bien spécifique du chantier.

Deux classes seront rénovées en premier, et ensuite, zone par zone, les enseignants et les élèves déménageront dans les classes rénovées le temps de réparer leur salle de classe.

Un ascenseur permettra désormais d'accéder au 1er étage. La performance thermique de l'ensemble des bâtiments va être refaite, avec notamment l'isolation extérieure des murs et l'installation d'une centrale de production d'électricité photovoltaïque sur la toiture.

Montant estimatif de l'opération : 1 700 000 € TTC.

■ Hôtel de ville – La commande vient d'être passée à l'architecte

Les Teillois ont pu le constater : le bâtiment de la mairie aussi a souffert lors du tremblement de terre. Au point qu'un étage entier a dû être condamné, que l'escalier est étayé et à emprunter de façon précautionneuse et que les services sont désormais éclatés dans toute la ville.

La rénovation du bâtiment sera l'occasion de réorganiser tout le bâtiment, pour un meilleur service rendu aux usagers et de meilleures conditions de travail pour les agents municipaux.

C'est le cabinet d'architecture Montérémal qui a été choisi pour conduire le chantier de 2 millions d'euros qui débutera en juin 2022 pour un an de travaux.

Ces travaux devraient être financés à hauteur de 80% par les assurances et les subventions (Etat, Région et Département).

Rencontre avec Emmanuel Buis, Directeur général des services à la Mairie :

Alors qu'il est actuellement « une passoire énergétique obsolète et non accessible pour les personnes à mobilité réduite », le bâtiment sera à terme à minima basse consommation et totalement accessible, explique Emmanuel Buis, le directeur général des services de la Ville. Au rez-de-chaussée, un guichet unique permettra de renseigner et diriger précisément les usagers. Tous les services seront regroupés dans les étages. « Un important travail sur l'éclairage naturel sera fait » car le bâtiment est très sombre actuellement. Les deux bâtiments, qui accueillent aujourd'hui la police municipale et le Pays d'art et d'histoire seront démolis. Cela devrait permettre d'apporter de la lumière par le nord. A leur place, un espace public, peut-être un jardin, sera créé, « de façon à créer une respiration dans le quartier ».



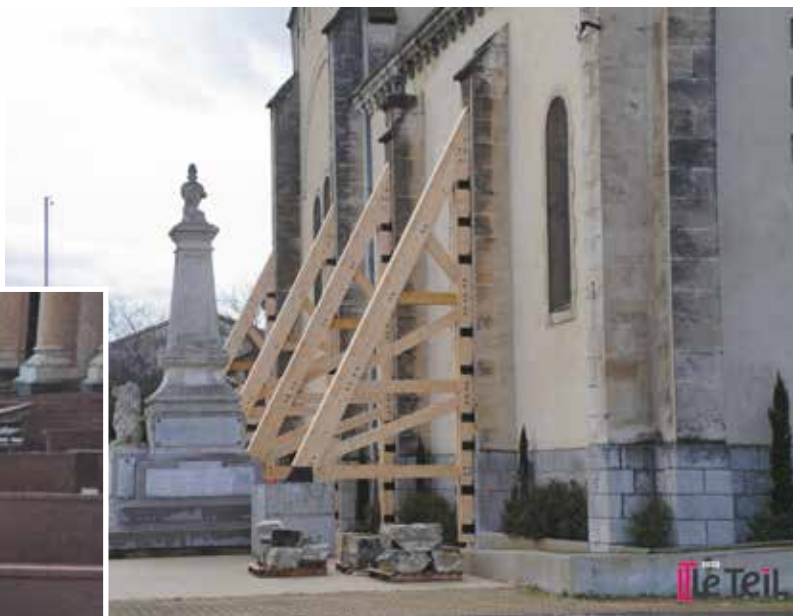
■ Eglise du centre - Les échanges sont en cours avec l'Evêque et les assurances

L'église du Teil centre, lourdement impactée par le séisme, fait actuellement l'objet d'échanges entre le Maire, la mairie étant propriétaire des murs, l'Evêque et l'assureur de la Mairie : réhabilitation ? Démolition puis reconstruction sur site ? La décision n'est pas encore tranchée.

Ce qui est certain c'est qu'il y aura toujours une église sur ce site.



Intérieur de l'église du Centre - Novembre 2019.



Le montant de la facture est à aujourd'hui estimé à 3 millions d'euros.

■ Dégâts dans les cimetières – les travaux sont terminés

Suite au séisme du 11 novembre et aux dégâts constatés dans les cimetières, des travaux de démolition/reconstruction avaient débuté début mars.

- Tous les propriétaires de concessions impactées joignables ont été informés.
- Un affichage a également été effectué à partir du mois de novembre dans l'ensemble des cimetières.
- Toutes les stèles déposées pour les travaux ont été reposées à l'identique. Un constat d'huissier avant travaux a permis de contrôler les opérations.

Cette opération chiffrée à 82 374 euros TTC pour l'ensemble des 4 cimetières est subventionnée à hauteur de 50% par l'Etat et 25% par le Département de l'Ardèche.



Visite de Pascale Tolfo des cimetières impactés avec les services municipaux.

Echanges avec Pascale Tolfo, adjointe aux travaux :

« Les services ont contacté tous les propriétaires de concession concernés, ils ont fourni un important travail de recherche des coordonnées et ont pris le temps de contacter les ayants droits des concessions. Ajouté à la pandémie, c'est aussi pour cela que le chantier a mis du temps à démarrer. C'est aujourd'hui terminé et l'ensemble des cimetières sont terminés. Ces travaux, c'est un pas de plus dans la reconstruction de notre commune. »

L'étude urbaine sera rendue dans quelques semaines

L'étude urbaine à l'échelle de la commune, confiée au cabinet « Agir en ville » est bientôt terminée : visites de terrain, rencontres avec les habitants dans tous les quartiers, échanges avec les acteurs locaux dans le cadre de l'organisation de plusieurs « labo »...

L'équipe s'est mobilisée sur la commune depuis l'été dernier.



■ Rencontre avec Claire Poutaraud du Cabinet Agir en ville, pilote de l'étude urbaine



Claire Poutaraud est architecte-urbaniste au sein de l'agence Agir en ville. C'est cette agence qui conduit l'étude urbaine ensemblière dans le cadre du Projet partenarial d'aménagement de la commune suite au séisme.

Une étude ensemblière, qu'est-ce donc ?

C'est assembler les nombreuses études déjà réalisées sur la ville, dans différents domaines, croiser les diagnostics afin de proposer une stratégie urbaine de reconstruction : « nous réalisons un état des lieux pré et post-séisme, explique Claire Poutaraud. Nous réfléchissons sur la ville, pour voir ce que le séisme peut apporter. Ce séisme représente une part de l'histoire du Teil, mais aussi la possibilité de passer à autre chose, d'amorcer un nouveau départ ».

Pour l'architecte, la ville a « un potentiel assez fabuleux ». « Tout est là ! Nous nous sommes beaucoup basés sur l'histoire de la ville dans le cadre de notre étude, une histoire très particulière, alternant entre portuaire, industrielle et ferroviaire. C'est d'ailleurs ce qui est ressorti de la concertation avec les habitants, cet attachement à l'histoire de leur commune. Les Teillois ont d'ailleurs bien joué le jeu, ils ont été très présents. La preuve, lors de notre dernière réunion publique via Zoom, ils étaient une centaine ! »

L'étude est aujourd'hui entrée dans sa deuxième phase, qui permet de cibler les secteurs prioritaires. Deux thématiques servent de fil rouge : l'habitat, « avec un besoin de dédensifier le centre-ville » et l'espace public « au sens large, comprenant l'animation, la culture... », le tout dans le contexte de la future déviation de la RN 102.

Pour l'architecte, l'un des enjeux, c'est « amener les élus à changer de paradigme » notamment sur la place de la voiture : « la ville n'a pas été conçue pour la voiture. Il faut désormais lui donner la place, moindre, qu'elle doit avoir ».

A l'issue de son étude, le cabinet « Agir en ville » remettra à l'équipe municipale un « plan-guide » qui comportera les grandes orientations pour l'avenir de la commune à l'horizon 2035 et l'amélioration du cadre de vie dans tous les quartiers : logements, déplacements dans la ville, espaces de vie partagés, paysages...

■ Des propositions par quartiers :

Le cabinet d'étude a travaillé à l'échelle de la commune. Plus spécifiquement, il va aussi faire des propositions dans certains quartiers fortement impactés par le séisme tels que l'îlot Robespierre à Frayol ou le quartier de Mélas en proposant des hypothèses d'action publique, par exemple de la démolition/reconstruction de logements ou de la création d'espaces publics. Quartier Frayol le travail se poursuivra avec le CAUE de Privas.



Visite dans le quartier Robespierre en octobre 2020.



Visite de Monsieur le Préfet – Février 2021.

Dans le cœur de ville, plusieurs zones sont ciblées par l'étude urbaine pour aérer l'habitat, créer des espaces publics, apporter de la verdure...

Les échanges avec les habitants des quartiers concernés ou les différents acteurs de la ville, leur ont permis d'écouter leurs attentes et d'essayer d'y répondre dans le plan guide qu'ils remettront à l'équipe municipale dans quelques semaines.

Zoom sur le 16 rue de la République : un nouveau programme de logements sur cet îlot

La Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron et Ardèche Habitat portent un projet de démolition et de reconstruction de logements. Les immeubles ciblés à la démolition sont majoritairement dégradés, insalubres et impactés par le séisme. Cette démolition d'environ 17 logements, dont le démarrage des travaux est programmé pour la fin de l'année, est située au Nord de la rue de la République (du 12 au 20 République) jusqu'à l'angle de la rue Baudin (2 et 4 rue Baudin). Les immeubles concernés par la démolition s'étendent en partie jusqu'à la rue Kleber.

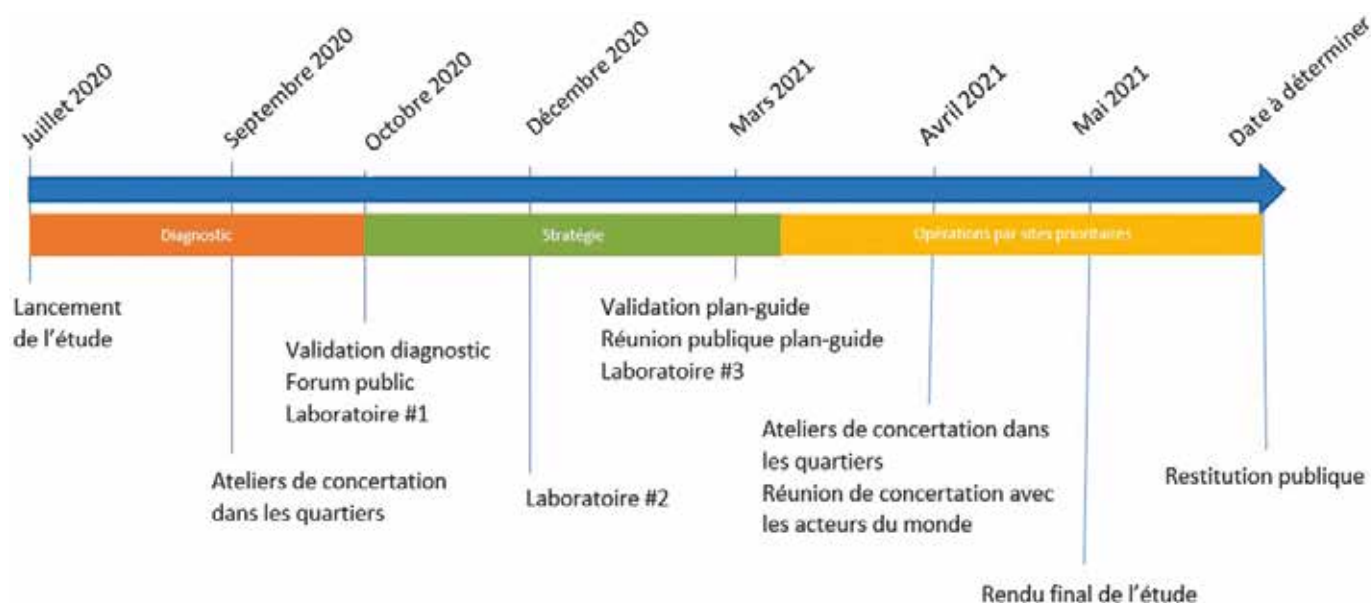
L'objectif de cette démolition est d'offrir pour le secteur une nouvelle offre de logements de qualité. Le cabinet d'architectes ardéchois retenu est « Tamtam architecture ».

Il commence à étudier le projet des futurs logements. A ce jour, il devrait donc être programmé par Ardèche Habitat de nouveaux logements locatifs entre le T2 et le T5.

Une fois les études plus abouties, nous ne manquerons pas de revenir vers vous, au travers d'un prochain article avec des visuels et plus de précisions.



■ **Le calendrier de l'étude :**



Le point avec Alain Mazeyrat - adjoint à la reconstruction 18 mois après le séisme

Alain Mazeyrat, quel est votre rôle ?

Je suis sûrement le seul adjoint à la reconstruction de France ! J'ai soigné les Teillois pendant 40 ans en tant que médecin généraliste. A la retraite, j'ai souhaité m'engager au sein de l'équipe municipale pour continuer à m'occuper d'eux et je suis clairement venu à cause du séisme.

En tant qu'adjoint, je suis en charge de tout ce qui concerne la reconstruction privée. C'est notamment moi qui délivre les levées d'arrêtés d'interdiction de pénétrer : 289 l'ont été suite aux réparations des habitations, mais il en reste encore 508 à lever.

Quelle est la situation en avril 2021 ?

Notre crainte actuelle, ce sont les dents creuses. Ces maisons qui ne seront pas réparées, faute d'assurance ou d'indemnisation suffisante. Nous avons des leviers d'action pour les éviter : la ville avait voté en 2004 l'instauration d'une taxe d'habitation pour les logements vacants depuis 5 ans, nous allons appliquer ce dispositif. Autre levier possible, l'OPAH, l'opération programmée d'amélioration de l'habitat qui aide financièrement les habitants souhaitant effectuer des travaux.

Sur quels quartiers l'action municipale se concentre-t-elle en ce moment ?

Aujourd'hui, nous concentrons notre action sur trois îlots, Robespierre, Mélas et la Violette mais avant tout sur le centre-ville. La ville peut acheter les terrains nus des maisons vouées à démolition pour en faire des espaces publics, des espaces de respirations dans les zones très densifiées. Pour Robespierre, c'est bien parti, pour Mélas c'est en cours. Le représentant des assurances est venu le mois dernier pour faire établir les devis de démolition. Il n'y a pas besoin de grands espaces publics, juste de quoi dédensifier. Par ailleurs, ces espaces seront complémentaires avec les espaces préconisés par l'architecte des bâtiments de France, les petites cours ou les jardins qui seront construits lors des reconstructions de maisons.

Quel est votre ressenti 18 mois après le séisme ?

En tant qu'élu, c'est frustrant d'attendre les subventions, on se heurte vraiment à la lourdeur de l'administration. Mais cela nous permet aussi de se mettre à la place des gens qui attendent l'argent des assurances.

Une partie importante de notre rôle, c'est de conseiller les gens, assurer les relations avec les assureurs. Grâce à ce travail avec les assurances, nous avons obtenu qu'ils soient bienveillants si au bout des deux ans normalement prévus, les maisons ne sont pas reconstruites. Nous travaillons également avec le collectif des sinistrés et nous le soutenons totalement dans ses démarches.

Nous nous sommes donné 15 ans pour reconstruire Le Teil. Pour ce faire, on s'est entouré de professionnels comme Agir en ville dans le cadre de l'étude urbaine. Notre objectif est d'en faire une ville attrayante, en suivant notamment l'évolution du tourisme, que ce soit celui lié au vélo, grâce à la voie verte ou au train, avec le retour des trains voyageurs.

Le chantier de la nouvelle école avance et sera terminé pour la rentrée : retour sur les rencontres de ces dernières semaines

■ Le point sur la cour de l'école : des arbres, un verger et un potager

Dès le début des travaux le choix de l'équipe municipale a été de garder le plus possible les arbres déjà présents sur le terrain et d'avoir une cour au sol perméable, sans bitume et avec de l'herbe.

Entre la cour des élémentaires et celle des maternelles un verger partagé avec des fruitiers et des légumes. Les enfants pourront ainsi étudier le cycle des arbres et les saisons, cueillir les fruits et les transformer tout au long de l'année.

■ Côté cour Maternelle :

Les petits pourront profiter d'un potager, de l'incontournable bac à sable, d'une cabane, de jeux de cour et d'un circuit pour les vélos et draziennes.

La construction d'un poulailler en partenariat avec l'association zone 5 semble aussi se dessiner.

■ Côté cour Élémentaire :

Des arbres supplémentaires devraient être plantés car cette cour reste encore très ensoleillée, l'installation d'une ombrière est également évoquée.

Une zone stabilisée est prévue pour les jeux de ballon, ainsi qu'une zone avec tables et bancs à l'ombre des arbres existants pour travailler dehors ou se regrouper.

Un garage à vélo dans l'enceinte de l'école permettra aux enfants venant en vélos ou trottinettes de se garer sans soucis. Tous ces aménagements ont été concertés avec les enseignantes des trois écoles.



■ Visite de la nouvelle école avec l'ensemble du personnel du service éducation

Virginie Faure-Pinault, adjointe à la réussite éducative, a tenu à aller faire visiter les futurs locaux à l'ensemble du personnel du service éducation de la commune. Certains agents seront en effet redéployés sur ce site à la rentrée. Les ATSEM et le personnel d'entretien, accompagnés de leur responsable Idir Kerdjou, ont été très satisfaits de découvrir le site.



Le choix des couleurs avec les enseignantes

■ Le choix des couleurs des classes avec les enseignantes

Des réunions ont également été organisées ces dernières semaines, avec les enseignantes pour qu'elles s'imprègnent des lieux et pour valider avec elles les couleurs des salles de classe.

Dans le contexte sanitaire, Virginie Faure-Pinault, adjointe à la réussite éducative, réfléchit à une solution pour permettre aux parents de visiter le site d'ici la fin de l'année scolaire. Des panneaux vont également être installés devant les écoles de Frayol, bas Frayol et la Violette pour que chacun puisse découvrir la nouvelle école en attendant cette visite.

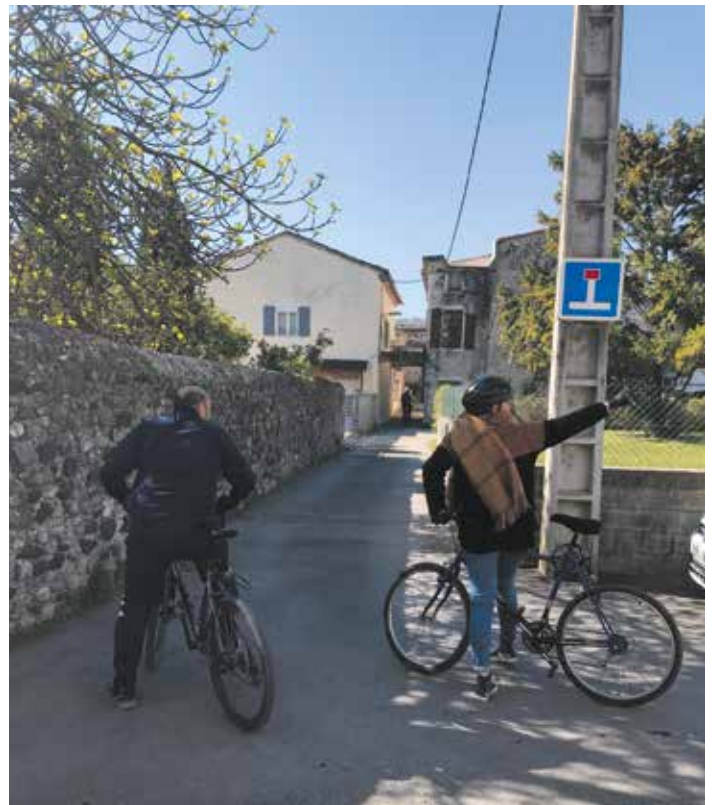
■ Le point sur le cheminement pour venir des quartiers sud à la nouvelle école

La commune a mandaté le cabinet d'expertise Eureka pour une étude d'un cheminement doux sécurisé entre les quartiers de La Violette, de Frayol et l'accès à la nouvelle école.

Ce cheminement pourrait également être utilisé par tous les collégiens de ces quartiers et aux habitants souhaitant l'emprunter pour rejoindre le centre-ville, et le quartier de la rotonde via la digue.

En parallèle l'association Mobilité 07/26 est allée à la rencontre des parents et enfants courant mars pour les questionner sur leurs attentes pour la rentrée de septembre. Début mai, les parents ont fait le trajet avec des élus et des techniciens de la ville pour repérer les points à améliorer.

Une étude menée par l'adjointe Cécile Bayle pour le transport des enfants de maternelle en triporteur ou déplacement pedibus encadré est en cours également.



Virginie Faure Pinault élue à l'éducation accompagnée de Fares Berhail, Benoit Pepin et Valerie Gervais se sont retrouvés pour effectuer les cheminements proposés par le cabinet Eureka et vérifier leur faisabilité

Tribune de la majorité «Le Teil en avant»

Depuis le dernier scrutin municipal une grosse année s'est passée. Il faut dire que ce début de mandat s'est déroulé dans des conditions très particulières : réunion en visio, conseils municipaux à huis clos, rencontres en petit groupe, distanciation physique, etc.

Difficile dans ces conditions de prévoir, d'anticiper. C'est pourtant ce que l'équipe municipale majoritaire s'efforce de faire et de bien faire.

Avec les services municipaux, très motivés et qui ont profité de cette période pour rénover les bâtiments municipaux notamment les gymnases, Le Teil continue à avancer, continue à se relever.

On voit bien qu'il y a une équipe aux commandes, une vraie équipe au service de l'intérêt général, au service des Teillois.

Le plus bel exemple sera la prochaine rentrée scolaire où on pourra apprécier tout le travail qui a été fait, tous les efforts consentis pour que nos enfants qui ont vécu séisme et confinement retrouvent des conditions de scolarisation excellentes.

Et puis, en suivant, continuera le temps effectif de la reconstruction, de la transformation de notre ville pour que nous puissions à nouveau (et on espère tous la fin de la crise sanitaire) nous rencontrer, nous retrouver dans les rues, sur les places.

Nous retrouver pour échanger, pour déambuler, pour tout simplement vivre dans notre ville.

Et quand on voit le nombre impressionnant de grues dans les rues, quand on voit comment les associations ont su s'adapter, on sait que le bout du tunnel est bien là, qu'il existe, et que nous allons y arriver, tous ensemble.

Tribune de l'opposition « Le Teil, c'est vous » - Raphaël Buard

J'ai interpellé le Ministre délégué chargé des comptes publics, Olivier DUSSOPT sur le montant des dons reçus suite au séisme du 11 novembre 2019 et leur affectation aux opérations de reconstruction.

Il s'est engagé à retracer précisément ce que l'État a mobilisé pour Le Teil (Reconstruction – Rénovation de logement – Moyens d'urgence – Dégrèvement des taxes des contribuables) et à faire toute la transparence sur le montant exact des soutiens État-Département-Région.

RDV FB Le Teil c'est vous.

Tribune de l'opposition « Un regard nouveau sur Le Teil » - Sophie Lorenzo, Bernard Gleyze, Ludivine Durif

Vos élus Teillois du rassemblement national restent mobilisés pour défendre au mieux vos intérêts.

Conseil municipal :

Lors du conseil municipal tenu le 08 avril 2021, notre groupe a voté contre le budget annuel dont certains points nous semblent peu cohérents avec notre ligne de conduite. Nous aimerions que les dépenses et les investissements de la commune soient plus réfléchis afin de désendetter la ville plus rapidement.

Le Département de l'Ardèche initie un projet intitulé « ferme à vocation d'insertion ». Nous soutenons la ville à candidater afin d'accueillir le projet sur son territoire. En effet, outre le fait que ce projet sera générateur d'emplois locaux, il sera également la base d'une alimentation de qualité pour les cantines scolaires et ce circuit-court, un plus pour l'environnement.

Nous avons voté positivement pour la garantie d'emprunt dans le cadre du projet de construction de la cité scolaire mixte privée Gabriel de Longeville.

La création d'un nouveau skate park à la place de l'ancien devenu obsolète et dangereux nous paraît utile dans le cadre du développement des voies douces. Il se verra accompagné d'une aire de jeux pour l'enfance et la petite enfance.

N'hésitez pas à nous contacter : boîte postale de la mairie – mail : sophie.lorenzo@hotmail.com – facebook : Lorenzo Sophie

Tribune de l'opposition - Carine Gaillard

La vie du microcosme politique Teillois suit, en vase clos et dans l'indifférence générale, son cours détestable. On appelle ça « démocratie représentative ».

Pendant ce temps le déploiement de la 5G, accéléré au motif de la crise sanitaire, se poursuit sans que les maires aient leur mot à dire.

Ce qui ne les dispense pas d'informer.

Toute personne consciente de l'importance de cet enjeu peut me contacter par mail : oceanarwen@orange.fr

AMBULANCES TEILLOISES
TAXI - VSL

04 75 52 17 45

7, allée du Faisceau Sud - ZA Rhône Helvie - 07400 LE TEIL
 Fax: 04 75 54 50 08 E-mail: info.combet@wanadoo.fr
Groupe COMBET
 CRUAS - LE TEIL - VIVIERS - BOURG-ST-ANDÉOL - ST-REMÈZE - ST-MARCEL D'ARDECHE

Netto
LE TEIL

OUVERT NON-STOP
 DU LUNDI AU SAMEDI
 DE 8H30 A 19H30

DES PRIX BAS TOUS LES JOURS

OUVERT le dimanche matin 8h30
 (Juillet et Août) à 12h30

LOUEZ-MOI

Lavage à partir de 3€80

Pompes Funèbres
Marbrerie Teilloises

Organisation Complète d'obsèques
 Prévoyance - Marbrerie - Tous travaux cimetièrre

24H/24 - Tél. 04 75 49 48 48 - 07400 LE TEIL

BRICO **MARCHÉ**

Pouvoir tout faire Moins cher

Décoration
 Bricolage
 Matériaux
 Jardinage
 Animalerie

Horaires :
 du lundi au vendredi :
 8h30 à 12h - 14h à 19h
 Samedi :
 8h30 à 12h30 - 14h à 19h
 Dimanche : 9h à 12h30

04 75 49 65 70
 ZA la Rotonde
 Chemin du Dépôt
 LE TEIL

Nouveauté : Location Camion benne

iad

Concrétisons ensemble
 votre projet immobilier

Votre conseillère en immobilier
 sur Le Teil et ses alentours

Nesrine FONTAINE
 06 52 14 97 15
 nesrine.fontaine@iadfrance.fr
 ACHAT - VENTE

Proximité du quartier
 Horaires adaptés
 Large diffusion des annonces
 Recherche personnalisée

CBM
 CONSTRUCTION BÂTIMENT MAINTENANCE

RÉSEAUX
 Réseaux Humides
 Aménagement
 voirie et plate-forme
 Assainissement autonome
 Plateforme de recyclage BTP

www.cbm-ardeche.com
 Chemin du Dépôt - 07400 LE TEIL
 Tél. : 04 75 49 01 53 - cbmreseaux@orange.fr

Intermarché
 SUPER

SERVICES

LOCATION VÉHICULE
 LAVIERIE AUTOMATIQUE
 GAZ LIBRE SERVICE
 PHOTOCOPIES
 CARBURANT 24H/24
 DRIVE
 CABINE PHOTOS
 PRODUITS DU MONDE
 CAISSE LIBRE-SERVICE
 DISTRIBUTEUR DE BILLETS
 LIVRAISON À DOMICILE

Cap Rotonde
 Le bien-vivre se cultive ici

Z.A.C. LA ROTONDE - CHEMIN DU DÉPÔT
 LE TEIL 04 75 98 08 60

OUVERT TOUTE L'ANNÉE DU LUNDI AU SAMEDI : DE 8H30 À 19H30 NON-STOP
 TOUS LES DIMANCHES MATINS : DE 8H30 À 12H30

NOSTALGIE

reducavenue.com

Chérie

NRJ
 HIT MUSIC ONLY!

CAMPAGNE SMS • SITE INTERNET
 WEB SOLUTIONS • VISIOBUS

Contactez notre service commercial pour
 toutes informations supplémentaires :

04 75 51 88 40

Le Teil

VOUS SOUHAITEZ
COMMUNIQUER
 SUR LE **BULLETIN MUNICIPAL**
 DE LA COMMUNE DU TEIL ?

CONTACTEZ LA SOCIÉTÉ
AF COMMUNICATION
04 75 51 88 40
 contact@afcommunication.com

af
 COMMUNICATION
 ÉDITION ET RÉGIE PUBLICITAIRE